

LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT POLITIQUE D'ENGAGEMENT

2020



LA FRANÇAISE
investing together



La Française Asset Management, en tant que société de gestion, considère l'engagement comme l'un des éléments clés de sa politique d'Investissement Responsable. L'Investissement Responsable à La Française est ainsi mis en œuvre au moyen de trois outils que sont la sélection des entreprises¹, le vote systématique aux Assemblées Générales² et enfin l'engagement avec les sociétés.

L'engagement est donc l'un des outils au service d'un actionnaire actif et responsable comme nous souhaitons l'être. Il consiste à initier un dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis, ou souhaiterions investir, sur une sélection de thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il peut se pratiquer individuellement avec les entreprises ou de manière collaborative, plusieurs investisseurs se rassemblant afin de porter la même question auprès d'une ou plusieurs entreprises.

Nous ne pouvons prétendre influencer les émetteurs de la même manière que les grands acteurs mondiaux de la gestion d'actifs, mais nous ne sommes cependant pas démunis. Si nous croyons d'abord et avant tout à la force de l'action collective, nous ne négligeons pas pour autant les occasions de pratiquer l'engagement individuel où nous pensons nous différencier par la pertinence de nos questions et de nos échanges avec les émetteurs.

Moyens

Tous nos analystes et gérants pratiquent l'engagement individuel à l'égard des sociétés en portefeuille ou susceptibles d'être sélectionnées. Les rencontres avec les entreprises et les sujets abordés sont documentés sur notre plateforme de recherche interne hébergée sur Factset. Nous pouvons ainsi, lors de chaque nouvelle rencontre, vérifier les progrès réalisés par l'entreprise sur les questions abordées au cours du dernier entretien.

En matière d'engagement collaboratif, nous disposons d'une personne dédiée qui assure le suivi et la cohérence de nos démarches d'engagement. Par ailleurs chacun des analystes de notre centre de recherche ESG-Climat, Inflection Point by La Française, prend la responsabilité du suivi d'un de nos engagements collaboratifs.

Thèmes retenus

Nous priorisons nos actions au niveau du Groupe La Française en retenant des thèmes en lien avec nos stratégies existantes ou à venir.

Nous avons développé une gamme de produits « Carbon Impact » tant sur les actions que sur les obligations, qui permettent aux investisseurs d'accompagner, en capital ou en dette, les entreprises dans la nécessaire transition vers une économie bas-carbone et un monde dont le réchauffement sera contenu à 2°. A ce titre **le changement climatique est bien entendu le premier de nos thèmes d'engagement.**

¹ Le code de transparence de l'expertise actions de La Française Asset Management est disponible [ici](#) ; celui de l'expertise obligataire [là](#)

² La politique de vote de La Française Asset Management est disponible [ici](#) ; par ailleurs tous nos votes sont disponibles sur notre site internet [ici](#).

La transition vers un nouveau modèle de société décarbonée ne pourra se faire que si celle-ci est inclusive et que ses aspects sociaux sont pris en compte. C'est pourquoi il nous semble essentiel que le S des facteurs « ESG » soit plus développé. **Notre deuxième priorité d'engagement porte ainsi sur le capital humain** et la nécessaire transparence des indicateurs qui s'y rapportent.

Ces priorités ont été définies en 2019 lors de la publication de notre première politique d'engagement et ont été confirmées pour 2020 par le 'Comité d'Engagement' qui regroupe les gestions actions, crédit, la recherche ESG et l'investissement durable.

Engagement Individuel

Nous pratiquons l'engagement individuel auprès des entreprises relativement aux enjeux ESG. Les analystes et les gérants engagent un dialogue constructif auprès des entreprises qu'ils rencontrent et avec lesquelles ils maintiennent un dialogue actif (près de 300 entreprises rencontrées en 2019). Nous nous concentrons dans ces dialogues sur certains points qui demandent des éclaircissements ou que nous estimons essentiels pour la stratégie et le modèle d'affaire de l'entreprise. Ces sujets varient donc non seulement d'un secteur à l'autre, mais aussi d'une entreprise à l'autre. Ils permettent à l'entreprise, selon les cas, de confirmer qu'un sujet (par exemple le changement climatique) est inscrit à l'agenda de beaucoup d'investisseurs mais également de découvrir l'importance d'autres sujets pour les investisseurs (par exemple l'employabilité). Ces discussions sont parfois aussi l'occasion de faire un retour aux entreprises sur leurs publications et transparence et un état des lieux de ce que nous avons pu observer comme bonnes pratiques dans leur secteur. Nous nous attachons dans tous les cas à poser des questions précises, fruit de notre travail préalable d'analyse et de réflexion.

Sur les deux thèmes que nous priorisons, le changement climatique et le capital humain, nous considérons que l'engagement individuel auprès des entreprises peut et doit prendre plusieurs formes :

- Lorsque le sujet est nouveau ou insuffisamment traité par les entreprises, nous nous concentrons sur la recherche d'information auprès de l'entreprise. C'est notamment le cas pour tout ce qui a trait au capital humain.
- Pour le changement climatique, le sujet étant crucial et largement reconnu comme tel, nous différencions :
 - Les secteurs à faible impact : nous disposons au travers de notre méthodologie Carbon Impact d'une analyse standardisée pour toutes les entreprises et pouvons partant de là voir les manques et nous concentrer sur ceux-ci lors de nos dialogues.
 - Pour les secteurs à plus fort impact, direct ou indirect : nous disposons d'une évaluation spécifique au sein de notre méthodologie Carbon Impact au cours de laquelle nos analystes ESG-Climat listent les questions devant faire l'objet d'un engagement avec les entreprises. Ces questions permettent de rassembler les éléments nécessaires ou de compléter les éléments existants, qui nous permettront d'analyser la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre des entreprises et la compatibilité de celle-ci avec divers scénarios climatiques. Elles sont posées par l'analyste lui-même ou le gérant selon les cas, en général par le biais du Responsable des Relations Investisseurs de chaque entreprise.

Les réponses à nos questions sont formalisées dans notre outil Factset.

L'absence de réponse ou de réponse satisfaisante est reflété dans l'ajustement du score de l'entreprise. A terme ce changement d'évaluation peut entraîner la possibilité de désinvestir ou de ne pas investir.

Nous pratiquons l'engagement individuel pour les entreprises de tous nos fonds de la gamme Carbon Impact, c'est-à-dire également pour les fonds crédit. Nous sommes convaincus qu'en tant que gérant crédit, nous pouvons aussi discuter avec les entreprises et les influencer. Notre expérience nous montre en effet que les entreprises en phase de lever de dette et donc de roadshow, sont le plus souvent ouvertes à un dialogue pouvant porter sur une diversité de sujet dès lors que les questions sont travaillées en amont et pertinentes.

Engagement collaboratif

Nous participons à des initiatives d'engagement collaboratif. Nous avons ainsi rejoint certaines initiatives d'engagement notamment au travers de la « Collaboration Platform » des PRI autour de deux thèmes définis comme prioritaires : changement climatique et capital humain.

Pour 2020, nous souhaitons pouvoir faire preuve de la même agilité qu'en 2019 et joindre notre voix à celle d'autres investisseurs lorsque le sujet nous paraît d'importance et en lien avec nos priorités. En 2019 nous avons ainsi signé 3 lettres sur les feux de forêts en Amazonie, la transition juste, les nouvelles règles envisagées par le régulateur américain (la SEC) et avons rejoint la Transition Pathway Initiative. Il nous est difficile de prévoir sur quels sujets l'actualité nous amènera à nous engager en 2020, mais nous sommes organisés pour pouvoir réagir rapidement lorsque notre soutien est nécessaire.

A ce stade, nous ne prévoyons pas de nous engager dans de nouvelles coalitions mais nous regarderons quels groupes de travail ou participation à des tests peuvent faire sens en lien avec le climat comme nous l'avons fait les années précédentes.

Changement climatique

Nous le disons avec force dans notre Charte Investissement Responsable³, le changement climatique est « ... un élément structurant de l'avenir économique et social et que la société de demain sera basée sur une économie bas-carbone. A ce titre, il est important et urgent de prendre en compte le climat dans les décisions d'investissement. Les risques et opportunités associés au changement climatique, risques et opportunités de transition ou risques physiques, sont de nature à affecter toutes les activités et les performances financières des actifs, quels que soient les secteurs et les classes d'actifs. Non seulement il n'y a pas d'antagonisme entre performance climat et performance financière, mais de plus, des études scientifiques de plus en plus nombreuses montrent l'émergence d'un facteur carbone influençant les marchés financiers. ». Il est donc logique que dans la continuité de cette conviction nous souhaitions axer nos efforts en matière d'engagement collaboratif principalement autour du thème du climat.

³ La Charte Investissement Responsable du Groupe La Française est disponible [ici](#)

Nous sommes engagés dans le collectif **Climate Action 100+** depuis sa création en décembre 2017 et nous continuerons d'en être un membre actif.

Nous sommes signataires du **CDP**⁴ et soutenons la « Non-Disclosure Campaign » car il nous paraît essentiel que toutes les entreprises soient transparentes en matière de changement climatique. Cette initiative consiste à cibler les entreprises n'ayant pas répondu au questionnaire envoyé par le CDP et à leur envoyer une lettre signée par tous les investisseurs participants à cette campagne leur demandant de répondre à ce questionnaire. Chaque année, cette action sensibilise les entreprises à l'importance que nous, investisseurs, apportons à leur transparence.

Enfin, nous participons activement à la « **Science Based Target initiative** » et plus particulièrement au développement de la méthodologie pour le secteur l'asset management. Cette méthodologie vise à permettre aux institutions financières de mettre en place des objectifs de réduction de gaz à effet de serre en ligne avec les ambitions de l'Accord de Paris. Elle sera publiée à l'été 2020.

Sur la base de cette méthodologie, nous souhaitons fixer des objectifs de réduction de gaz à effet de serre pour une partie de nos encours en 2020.

Signatory of:



⁴ CDP, ex Carbon Disclosure Project, <https://www.cdp.net/fr/>

Capital Humain

Si le changement climatique est un thème essentiel, car il définit le contexte dans lequel les entreprises évolueront, et que les investisseurs s'approprient largement aujourd'hui, le capital humain est, quant à lui, moins l'objet de toutes les attentions alors qu'il est le « carburant » (renouvelable) des entreprises et de leurs projets. C'est pourquoi nous avons souhaité soutenir une initiative qui nous paraît clé et vise à demander plus de transparence aux entreprises en matière de reporting sur leurs employés à l'image de ce que le CDP a pu faire pour le climat : la WDI – **Workforce Disclosure Initiative** initialement porté par ShareAction et les PRI. Nous en sommes signataires et y sommes actifs depuis 2017. La transparence relative aux informations liées au capital humain nous paraît effectivement clé pour pouvoir progresser sur le sujet et amener les entreprises comme les investisseurs à mieux y réfléchir et le prendre en compte.



Avertissement :

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information et opinions sont considérés comme fondés et exacts au jour de leur établissement, et reflètent les convictions de La Française Asset Management. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ce document est la propriété du Groupe La Française. Aucune diffusion des informations qui y sont contenues n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans son accord préalable et écrit »

La Française Asset Management, société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP97076 le 1er juillet 1997

INFLECTION POINT BY LA FRANCAISE LIMITED, a private company limited by shares, registered in England & Wales under number 8773186, having its registered address at 78 Brook Street, London W1K 5EF, UK